



Le Bavou de Planchez

Bulletin municipal trimestriel distribué aux habitants - numéro 5- juillet 2021

Jour après jour, la vie « d'avant » la pandémie reprend. Chacun d'entre nous espère que nous sortons du dernier confinement...même s'il faudra vivre désormais avec ce risque sanitaire supplémentaire. Cette année et demie de confinement a été éprouvante pour tous les habitants. Bien vivre ensemble est parfois compliqué, chacun ayant ses habitudes et ses convictions. J'appelle chacun d'entre nous à réfléchir sur le bon équilibre à adopter afin de vivre en harmonie dans notre belle campagne.

Si la sortie de cette pandémie se confirme, notre commune aura été relativement épargnée par les décès, mais les conséquences sur les commerces ou la santé des habitants sont nombreuses et impossibles à évaluer.

Les bars et restaurants, les commerces « non essentiels » rouvrent petit à petit et les associations sortent prudemment de leur sommeil forcé.

Les conseils municipaux pourront se tenir à nouveau en votre présence et les réunions publiques enfin recommencer. Vos avis et vos idées sont précieux et toujours les bienvenus pour la vie de la commune.

Le budget primitif a été voté par le conseil municipal le 15 avril (*voir page 2*) et compte tenu du bilan satisfaisant de l'année 2020, nous avons décidé de ne pas augmenter la part communale de l'imposition pour 2021.

Plusieurs personnes m'ont interpellé à juste titre sur l'entretien paysager et les routes. Nous avons en effet pris un peu de retard dû à la pose des panneaux des nouveaux noms de rues par les cantonniers. La météo chaude et pluvieuse a également favorisé la pousse des végétaux. Tout rentrera dans l'ordre dans les prochaines semaines.

Prenez soin de votre famille, de vos amis, et de vous-même.

Au plaisir de pouvoir vous rencontrer lors de prochaines manifestations,

Le Maire, Laurent LIBRERO

AMIS VISITEURS
À PLANCHEZ, VOUS TROUVEREZ :
UNE ÉPICERIE -MAGASIN DE CADEAUX
UNE BOUCHERIE-CHARCUTERIE
UNE BOULANGERIE-PÂTISSERIE
2 CAFÉS HÔTELS RESTAURANTS
UN BUREAU DE TABAC
UN GARAGE
UN TERRAIN DE CAMPING
UN GÎTE D'ÉTAPE ...



NUMÉROS ET SITES UTILES :

MAIRIE : 03 86 78 42 03

OFFICE DE TOURISME : 03 86 36 39 80
[HTTP://WWW.MORVANSOMMETSETGRANDSLACS.COM/](http://www.morvansommetsetgrandslacs.com/)

MAISON DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN : 03 86 78 79 00
[HTTPS://WWW.PARCDUMORVAN.ORG/](https://www.parcumorvan.org/)

RETROUVEZ LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ
DANS LES PAGES INTÉRIEURES.

NOUS VOUS SOUHAITONS
UN BON SÉJOUR DANS LE MORVAN.

Au fait,
pourquoi « le bavou » ?

En patois, un bavou est un bavard, on dit aussi un bavouaïssou. C'est aussi le nom donné à l'escargot...



DU RADON DANS L'EAU ?

Le radon est un gaz naturel radio-actif présent partout, mais plus concentré dans les régions granitiques comme le Morvan. Les eaux se chargent de radon au contact des roches qui en contiennent. Depuis 2015, la présence de radon dans l'eau du robinet est contrôlée par l'Agence Régionale de Santé, et les analyses sont affichées en mairie. La référence de qualité est de 100 Bq/l. Bien que cela ne présente pas de risque avéré pour la santé, au-delà de 1000 Bq/l, il est déconseillé de boire l'eau du robinet de façon régulière. Aucun captage de la commune n'a à ce jour atteint ce seuil, et notre eau est de bonne qualité. Plus d'informations sur le site de l'ARS : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/radon-4>

DÉSHERBER SANS PRODUITS



Depuis le 1er janvier 2017, la loi Labbé dite loi « Zéro phyto » interdit aux collectivités d'utiliser des herbicides chimiques (dont le **roundup**) pour désherber les places publiques, les routes ou encore les trottoirs. Cette mesure sera

prochainement étendue aux cimetières et aux terrains de sport. Pour s'y préparer, deux conseillers municipaux et un employé communal ont participé à une journée de formation du Parc du Morvan à Lormes le 15 juin. Les cantonniers vont devoir rapidement adopter de nouvelles façons de faire (ou revenir à de plus anciennes...) et la population accepter de voir réapparaître quelques herbes folles. **Plus question d'arroser les trottoirs du bourg ni les allées du cimetière avec du roundup !** Les binettes et autres grattoirs vont ressortir des granges et des garages et chacun est invité, dans la mesure de ses possibilités, à « gratter devant sa porte ». Ce petit geste citoyen participe à la santé de tous et à celle de notre planète.

LES IMPÔTS LOCAUX

Taxe d'habitation : à partir de 2023, tous les Français seront exonérés de taxe d'habitation sur leur résidence principale. En attendant, celle que vous aurez à payer cette année dépend du montant de votre revenu fiscal de référence de 2020.

Taxe foncière : la répartition des taux d'imposition entre le département et la commune va être modifiée pour 2021. En raison de la crise sanitaire, sociale, économique et du bilan satisfaisant de l'exercice 2020, la commune a décidé de ne pas augmenter la part communale de l'imposition en 2021.

PANNEAUX ET NUMÉROS



Ça y est, ils sont en place ! Les nouvelles adresses vont permettre l'installation de la fibre en 2022 et faciliter le travail des livreurs et des secours d'urgence. Les personnes qui souhaitent de l'aide pour fixer leur numéro peuvent demander à la mairie. Quelques informations sur le coût de cette opération :

Coût total (étude et fourniture des panneaux, poteaux et numéros) : 15 317 € HT.

Subventions obtenues : 12 254 € (soit 80 % du montant total). A titre indicatif, un ensemble poteau + panneau simple comme celui-ci coûte 66,60 € HT.

LIMITATION DE LA VITESSE DANS LE BOURG

Ce point, déjà évoqué dans le Bavou n°4, est toujours à l'ordre du jour du Conseil Municipal. La traversée du bourg par les voitures et les camions présente un danger certain, surtout en période estivale. Les premiers devis pour une signalisation et la pose de radars dits « pédagogiques » (qui avertissent le conducteur de sa vitesse) s'élèvent à 26 000 euros. Il nous faut obtenir les subventions nécessaires pour pouvoir engager les travaux. Cela ne sera pas fait pour cet été, malheureusement.

Budget principal 2021 (Synthétique)

Extrait compte rendu du Conseil Municipal du 15/04/2021

Dépenses de Fonctionnement : 402 611 €

- 023 / Virement à la section d'investissement : 52 570.00 €

TOTAL : 455 181.00 €

Recettes de Fonctionnement : 463 073 €

- Résultat fonctionnement 2020 : 45 301.81 €

TOTAL = 508 374.81 €

EXCEDENT 2021 PREVU : 53193,81€

Dépenses D'investissement : 77 374 €

- 001 / résultat d'investissement 2020: 141 900.48 €

TOTAL : 219 274.48 €

Recettes d'Investissements : 166 704€

- 021 / Virement de la section de Fonctionnement : 52 570.00 €

TOTAL = 219 274.48 €

Encours de la dette :

La structure de la dette est composée de 6 emprunts dont un emprunt relais subvention dont le capital est à rembourser en 2022 (105 000 €). Les emprunts sont à taux fixe.

Dette en capital au 1^{er} janvier 2021 : 370 211.22 €

Capital à rembourser au 1^{er} janvier 2021 : 38 962.91 €

Intérêts à rembourser au 1^{er} janvier 2021 : 2 925.57 €

QUELQUES BELLES JOURNÉES DE PRINTEMPS

24 mars : la journée de la Pléchie

Haut de Chaux, organisée par le Parc Naturel du Morvan.



17 avril : balisage des chemins de randonnée au départ du camping



23 mai : Foire aux fleurs et aux vins

du Comité des Fêtes : un réel succès, malgré une météo défavorable. Ambiance chaleureuse et conviviale pour une première sortie déconfinée !



A cette occasion est née l'idée d'une « **commission Chemins** » associant habitants et conseillers pour inventorier nos chemins ruraux et les entretenir. La commune offre une grande richesse d'itinéraires de randonnées, à pied, à VTT, à cheval, en quad... Une rencontre avec l'association « tous en chemins ruraux » le 22 mai nous encourage en ce sens. Nous la mettrons en place à l'automne.

12 juin : premier marché hebdomadaire : un avant-goût d'été.



Résultats des élections - juin 2021

Départementales	Planchez		Canton	
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Dardant-Joly majorité départementale de gauche	54,8 %	79,6 %	43,68 %	57,3 %
Claine-Merger Rassemblement National	21,5 %		19,26 %	
Flecq-Malus La Nièvre ensemble	9,7 %	20,4 %	23,47 %	42,7 %
Glorifet-Vermenot Nièvre écologie solidaire	14 %		13,59 %	
Participation	39 %	42,3 %	41,17 %	44,86 %

Régionales	Planchez		Nièvre		Région	
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Faudot - Le temps des Cerises	6,4 %		4,4		4,50	
Odoul - RN	30,8 %	29 %	23,03	24,27 %	23,19	23,7 %
Modde - écologistes solidaires	16 %		9,92		10,34	
Thuriot - maj. présidentielle	5,3 %	6 %	25,40	22,58 %	11,69	9,4 %
Rocher - Lutte ouvrière	0 %		3,67		2,73	
Dufay - PS.RG.PCF	33 %	56 %	23,20	40,38 %	26,02	42,5 %
Platret - droite centre écolo indé	8,5 %	9 %	10,38	12,77 %	21,04	24,4 %
Participation	39 %	42,3 %	34,04 %	36,86 %	34,87	36,54 %

CENTRE SOCIAL : POUR TOUS

Le centre Social de Montsauche propose de nombreuses activités, aux jeunes et aux familles moyennant une adhésion de 10 €/an.

Pour les moins de 3 ans : fête des nouveaux bébés, regroupement des assistantes maternelles le mardi matin ; les enfants gardés dans leurs familles sont les bienvenus.

Pour les 3-11 ans : accueil loisirs le mercredi et pendant les vacances ; possibilité de s'inscrire à la journée, la semaine... Inscription possible des enfants en vacances dans la région. Accueil périscolaire de 16 h à 18 h.

Pour les 12-18 ans : temps d'accueil le mercredi, veillée une fois par mois jusqu'à 21 h. Les jeunes peuvent être accompagnés chez eux. Programmes construits avec les jeunes.

Organisation de séjours selon les âges et centres d'intérêt. Activités multisport, danse.

Pour les familles : randonnées, sorties, travail sur un thème tout au long de l'année.

Ludothèque et médiathèque. Accompagnement par le Relais Assistante Maternelle pour la recherche de solutions de garde, signature de contrats...

Renseignements au 03 86 84 52 52

LABEL CIEL ETOILE

Le Parc Naturel Régional du Morvan est en cours de labellisation « ciel étoilé ». Des animations, à titre expérimental, auront lieu cette année à Anost et vous pourrez bientôt prendre connaissance du programme « Anostnuit ». Nous les suivrons attentivement afin de déterminer ensuite quels types d'activités la commune de Planchez peut mettre en place : photo, observation de la faune, veillées, balades, réflexion sur l'éclairage, concerts... D'autres idées sont les bienvenues.

QUELQUES RAPPELS pour bien vivre ensemble :

La divagation de nos amis les chiens sur la voie publique est interdite.

Les haies des propriétés jouxtant les chemins ruraux doivent être taillées du côté du chemin par le propriétaire (hauteur maxi : 2m).

Les feux de branchage et l'écobuage sont interdits. Les déchetteries de Château-Chinon et Montsauche acceptent vos déchets verts.

CARNET : NOS JOIES , NOS PEINES

Naissance : Robin CHAVANTON, le 4 mai 2021

DU NOUVEAU EN FORET...

La forêt étant un atout majeur pour le Morvan, de nouvelles dispositions vont être prises pour la protéger. La commune de Planchez fait partie de la vingtaine de communes du Parc Naturel Régional du Morvan choisies pour que les coupes de plus de 2 ha (au lieu de 4 ha) nécessitent une demande d'autorisation. Une information devrait être faite auprès des propriétaires.

Planchez, avec 5 autres communes, va participer à l'élaboration d'une nouvelle réglementation pour les boisements. Une commission est constituée avec des élus, des propriétaires (voir compte rendu du conseil municipal du 11/06) Cette commission aura à définir des zones sur la commune :

- zones où le boisement sera libre ;
- zones où le boisement sera réglementé (distances, essences,...)
- zones où le boisement sera interdit (terres agricoles, zones présentant un enjeu paysager, touristique, écologique...)

NOUVELLES BREVES

Pour aménager le gîte de l'Huis Prunelle, nous recherchons une grande table de ferme, des bancs, une armoire, des tables de chevet... Si vous avez ça dans vos greniers, faire offre à la mairie.

Les inscriptions des enfants au service de transport scolaire doivent être faites sur le site de la Région avant le 15/07

Merci à l'entreprise Godillon pour la remise en état gratuite des gouttières du camping ;

Les travaux d'installation d'une antenne de téléphonie mobile entre Planchez et La Fiolle ont commencé.

Le coffret électrique de motorisation des cloches de l'église a été remplacé.

La commune s'est abonnée à Vigifoncier, outil qui nous permet, entre autres, d'être avertis de toutes les ventes de foncier dans la commune.

Suivez les actualités de la commune sur FaceBook et sur Panneau Pocket.